



MAPA 2020-2021

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

Le dossier se compose des documents suivants :

- cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- acte d'engagement et les trois annexes
- déclaration sur l'honneur

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(CCTP)**

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Collège Jean Amans - La Coste-Vieille - 12290 PONT-DE-SALARS
Représenté par Caroline FERAL SOULIE, principale
Comptable assignataire : l'agent comptable du lycée Monteil à RODEZ

2. PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (article 28 du code des Marchés publics).

3. OBJET DU MARCHÉ

Organisation d'un voyage pédagogique en **ANGLETERRE** à LONDRES

Groupe de 67 élèves de 3^{ème} et 6 accompagnateurs en pension complète en famille d'accueil
du 11 avril au 16 avril 2021 .

4. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Transport (départ et retour au collège Jean Amans à PONT-DE-SALARS) avec 1 bus à étage, repas des trajets aller / retour sauf le 1^{er} repas du trajet aller qui peut être fournis par nos soins selon l'heure de départ et le mode de transport, hébergement en pension complète pour les 73 personnes et visites selon programme ci-dessous.

Le voyageur fournira une variante concernant le transport :

- 1- transport en autocar de tourisme à étage + ferry
- 2- transport en autocar de tourisme à étage + shuttle.

La proposition devra détailler le coût des différents postes financiers (transport, liste des différentes visites, hébergement...), le prix de l'élève et celui de l'accompagnateur ainsi que le coût de l'assurance annulation (annulation du fait du client et annulation en raison d'une décision ministérielle) et rapatriement. La proposition ne devra faire apparaître aucune gratuité accompagnateur ; toute remise commerciale sera répercutée sur le prix élève.

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

L'annulation du voyage et les modifications :

L'établissement se réserve le droit d'annuler le voyage en cas de force majeure (problème de politique internationale, climatique, sanitaire...)

Annulation complète du voyage du fait du titulaire : lorsque, avant le départ et en l'absence de faute de l'établissement, le titulaire annule le voyage, il rembourse immédiatement l'intégralité des sommes déjà versées.

Après négociations avec le titulaire, les modifications de dates ou horaires d'un voyage par l'établissement doivent être possibles.

PROGRAMME

Départ à prévoir le dimanche soir avec une arrivée à Londres au plus tard à 10 heures le lundi matin.

Retour à prévoir le vendredi soir : 3 nuits en famille d'accueil et 2 nuits en bus.

Activités payantes souhaitées :

- Château de Windsor
- Musée Madame Tussaud
- Visite guidée de la ville de CAMBRIDGE avec l'entrée dans King's College
- Balade en punting à CAMBRIDGE

Activités non payantes souhaitées :

- Visite de la National Gallery
- Covent garden
- Promenade à pied le long de la Tamise (de Tower Bridge à Big Ben)
- Promenade à pied dans le quartier de Buckingham Palace + Relève de la Garde Royale
- Visite du Natural History Museum de Londres
- Visite de l'Imperial War Museum de Londres
- HMS Belfast (activité payante mais réservée par nos soins afin d'obtenir la gratuité de l'entrée)

Le prix comprendra :

- le transport en incluant les repas du trajet aller/retour
- le coût des visites et des réservations (sauf HMS Belfast)
- l'hébergement des élèves et des accompagnateurs en familles hôtesse : 3 nuits en pension complète (élèves, accompagnateurs et chauffeur) ; packed lunches fournis par familles hôtesse pour les repas du midi)
- les frais relatifs aux divers transports
- les péages, le stationnement, les transferts (gare ou aéroport), les frais de chauffeurs

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

- le surcoût éventuel en fonction de la période
- les coordonnées des familles d'accueil données au plus tard 15 jours avant le départ.
- Un numéro d'appel d'urgence et d'assistance 24h/24h
- Un téléphone portable pour le professeur organisateur
- Autres : variantes, services associés (solutions de remplacement en cas d'imprévu...)

Autres prestations requises

- réservation des sites qui l'exigent par vos soins

L'offre de prix doit faire apparaître le prix unitaire du séjour (tout compris) multiplié par le nombre de participants au voyage (élèves et accompagnateurs).

Fait à

Le

Signature précédée

Par la mention « lu et approuvé »

Le responsable de l'entreprise

Nom et qualité

Cachet de l'entreprise

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
(CCAP)**

Article 1 - objet de la consultation

Le présent marché a pour objet d'organiser un voyage scolaire conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Article 2 - conditions de la consultation

Le marché est à bons de commande conformément à l'article 71 du code des marchés publics. Il fait l'objet d'une procédure adaptée régie par les articles 28 et 40 du code des marchés publics.

Article 3 - durée du marché

La durée totale du présent marché est de 5 mois à compter du 4 janvier 2021.

Article 4 - documents contractuels

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- 1/ l'acte d'engagement et les 3 annexes
- 2/ le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- 3/ le présent cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- 4/ un certificat d'inscription au registre du commerce
- 5/ une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière
- 6/ si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- 7/ une attestation sur l'honneur datée et signée justifiant que la société
 - satisfait à ses obligations fiscales et sociales
 - n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L125-1, L125-3 du code du travail
 - pour les transporteurs, le formulaire d'engagement de l'entreprise
- 8/ un relevé d'identité bancaire

Dans tous les cas, les prestations doivent être assurées dans le respect des règlements en vigueur.

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

L'acte d'engagement et ses annexes, le CCAP et le CCTP sont établis en un seul exemplaire original, conservés par le collègue preneur, et qui, en cas de litige, font seuls foi.

Article 5 - contenu des offres

Les candidatures et les offres devront être rédigées en langue française, l'unité monétaire étant l'euro. Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces énumérées ci-après, sous pli fermé :

- l'offre de prix valant acte d'engagement daté et signé
- le CCAP dûment daté et signé, cachet de l'entreprise, le nom du signataire et sa qualité, porté de la mention « lu et approuvé »
- le CCTP dûment daté et signé, cachet de l'entreprise, le nom du signataire et sa qualité, porté de la mention « lu et approuvé »
- la déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.

Article 6 - modalités d'établissement des prix

Les prix sont réputés avoir été établis aux conditions économiques existant à la date limite de dépôt des offres, toutes taxes fiscales, parafiscales ou autres comprises. Ils s'entendent fermes et non révisables quelque soit les conditions économiques ou des taux de change.

Article 7 - présentation des offres

Les offres seront présentées en langue française, l'unité monétaire étant l'euro.

Les candidats doivent transmettre leur offre **sous forme papier** uniquement avant le 7 septembre 2020 à 12 heures.

Les candidats transmettent leur offre sous pli fermé portant les mentions suivantes :

NOM et adresse du candidat : OFFRE POUR LOT 1 - LONDRES
--

A l'adresse suivante :

COLLEGE JEAN AMANS

A l'attention de Mme BELKESSAM

LA COSTE VIEILLE

12290 PONT DE SALARS

Article 8 - critères de jugement des offres

Les critères de jugement sont :

- La qualité de l'hébergement et des prestations (50 points)
- Le prix (35 points)
- La qualité des services associés (10 points)
- Les conditions d'annulation (5 points)

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52,53 et 55 du Code des Marchés Publics et donnera lieu à un classement. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les justificatifs prévus à l'article 4 du CCAP.

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Lydie BELKESSAM, adjointe-gestionnaire.

Fait à

Le

Signature précédée

Par la mention « lu et approuvé »

Le responsable de l'entreprise

Nom et qualité

Cachet de l'entreprise

ACTE D'ENGAGEMENT

1. Identification de la personne morale de droit public :

Collège Jean Amans - La Coste-Vieille - 12290 PONT-DE-SALARS

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Caroline FERAL SOULIE, principale.

Personne responsable du marché :

Caroline FERAL SOULIE, principale.

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée Monteil
14 rue Carnus – 12034 RODEZ CEDEX 9
Tél : 05.65.67.25.00

Objet du marché :

Voyage à LONDRES du 11 au 16 avril 2021 pour 67 élèves de 3^{ème} et 6 accompagnateurs dans les conditions décrites au CCAP et au CCTP.

Durée du marché : 5 mois à compter du 04/01/2021

Procédure :

Le présent marché est passé sur procédure adaptée en vertu des articles 28 et 40 II. du code des marchés publics.

2. Engagement du candidat :

Je soussigné,

Représentant(e) de l'entreprise

m'engage à exécuter les prestations demandées dans les cahiers des clauses particulières pour un montant forfaitaire de :

Montant T.T.C :€

Prix T.T.C. par participant :€

et ce, aux conditions stipulées par le présent marché.

Fait à, le
Signature et cachet.

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

Annexe n° 1 à l'acte d'engagement
Transport

I / Prix unitaires

Modes de transport	Prix unitaire TTC de base par participant	Options	Variantes	Autres frais
Voyage ALLER				
Car				
Train				
Avion				
Bateau				
Autres				
Voyage RETOUR				
Car				
Train				
Avion				
Bateau				
Autres				
Totaux				

II / Description des conditions de confort des transports

Caractéristiques des modes de transport :

.....

Itinéraires :

.....

Conditions de restauration pendant le transport :

.....

Services inclus dans le prix de la prestation:

.....

Services exclus du prix de la prestation:

.....

Date, Signature et cachet commercial

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

Annexe n° 2 à l'acte d'engagement
Hébergement – Restauration

I / Hébergement

1.1 : Prix unitaires

Modalités d'hébergement	Nuitée + Petit déjeuner			Autres frais
	1ère nuit	2ème nuit	3ème nuit	
Chambre double				
Chambre triple				
Chambre quadruple				
Chambre individuelle				
Totaux				

1.2 : Précisions

- sur le niveau de confort
- sur la situation géographique
- classement touristique
- services inclus dans le prix de la prestation
- services exclus du prix de la prestation

II / Restauration

2.1 : Prix unitaires

	1er jour	2 ^{ème} jour	3 ^{ème} jour	4 ^{ème} jour	5 ^{ème} jour
Repas traditionnel:						
Repas froid:						
Panier repas:						
Repas à thème:						
Totaux						

2.2 Précisions

- sur la qualité des repas
- services inclus dans le prix de la prestation
- services exclus du prix de la prestation

Date, Signature et cachet commercial

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

Annexe n° 3 à l'acte d'engagement
Déplacements - Frais annexes

I / Prix unitaires pour l'annexe n° 3

1.3 Déplacements sur les lieux de séjour

Modes de transport	Etape du circuit	Prix par étape ou prix global		Autres frais
		PU par participant et par étape	Prix global par participant	
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			
	6			
	7			
	8			
	9			
	10			
	11			
Totaux				

1.2 Prestations annexes (le cas échéant)

Prestations annexes					
Prestations	1° étape	2° étape	3° étape	4° étape	5° étape
Billets d'entrée					
Guide					
Interprète					
Autres					
Totaux					

1.3 Précisions sur les services inclus et exclus dans le prix de la prestation:

Date, Signature et cachet commercial

MAPA 2020-2021
LOT N°1 – LONDRES du 11 avril au 16 avril 2021

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) ,

Responsable de la Société

Déclare sur l'honneur :

- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics
- que je n'ai pas fait, ou que toute autre personne ayant agi sous mon couvert, présente dans mon établissement, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du code du travail
- avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du code des marchés publics
- que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3 et L.620-3 du code du travail.

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la personne morale :

Fait à

Le

Nom et qualité du signataire :